



SIMPLICI

ANNEXE II

ACQUISITION D'UNE SIMPLI S1 AU NOM D'UN ENFANT MINEUR ATTESTATION DES (OU DU) TITULAIRES DE L'AUTORITE PARENTALE

*Cette attestation ne doit être établie qu'en cas de commande d'une **SIMPLI S1** au nom d'un mineur afin qu'il en soit propriétaire.*

Ce document doit être rempli et signé par les parents titulaires de l'autorité parentale. Dans le cas où seul un parent est titulaire de cette autorité, il remplit et signe seul ce document et il convient de rayer les mentions inutiles

Le(s) soussigné(s) :

Nom : Prénom :
Né(e) le à
Demeurant

Et

Nom : Prénom :
Né(e) le à
Demeurant

Exerçant ensemble / seul (e) l'autorité parentale à l'égard de l'enfant mineur suivant

: Nom :
Prénom :
Né(e) le à
Demeurant

Certifie(nt) que le véhicule **SIMPLICI S1** d'un prix total de €
commandé

le sur le site internet de la société est commandé au nom et
pour le compte de l'enfant mineur désigné ci-dessus, qui en sera donc propriétaire.

Fait à Le

Signature de la 1 ^{ère} personne mentionnée ci-dessus

Signature de la 2 ^{ème} personne mentionnée ci-dessus

Joindre une copie d'une pièce d'identité en cours de validité de chacun des signataires.